

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Description	Matériau	Réf. article
Verres	PLA	158839

Duni déclare que l'article répond aux exigences suivantes :

- Règlement 10/2011/CE de l'UE et ses amendements
- Règlement 1935/2004/CE de l'UE
- Règlement 2023/2006/CE de l'UE

Migration globale (1)

Conformément aux règlements susmentionnés, la migration globale ne doit pas dépasser 10 mg/dm² ou 60 mg/kg.

Migration spécifique (2)

À notre connaissance, le produit ne contient pas de monomères ou d'additifs soumis à des restrictions au titre du règlement 10/2011/CE.

Domaine d'application

Basé sur les tests de migration et Déclaration de conformité, l'article peut être utilisé avec tous les types de boissons. Le verre peut être utilisé pour des températures allant jusqu'à 40 ° C pendant 2 heures.

Le verre n'est pas approprié pour être utilisé dans un four à micro-ondes.



Conditions des tests :

Les tests de migration réalisés par un institut indépendant sur le matériau de l'article ont montré que dans les conditions de test suivantes, la migration globale (voir 1.) est nettement inférieure aux limites de migration indiquées par le règlement 10/2011.

<i>Migration globale</i>	<i>Acide acétique 3 %</i>	<i>2 h à 40°C</i>
	<i>Éthanol à 10 %</i>	<i>2 h à 40°C</i>
	<i>Huile d'olive</i>	<i>2 h à 40°C</i>

Le rapport entre la zone de surface du contact alimentaire et le volume utilisé est de 6 dm²/kg

Aucune substance à double usage n'est présente dans le produit.

Le produit ne contient pas de barrière fonctionnelle.

Selon le document en notre possession, le taux d'amines aromatiques primaires est inférieur à 10 ppb.

Veuillez noter que Duni AB n'ajoute rien au produit.

Le présent document de conformité s'appuie sur :

- La documentation des fournisseurs
- Le test de migration globale

Ce document a été émis par voie électronique et il est donc valable sans signature.